FÉVRIER 2 0 0 9

Numéro: 03

Actualités -Tourtour

Lettre d'information de l'équipe municipale

Information pratique:

Cette nouvelle lettre d'information est diffusée par courrier à tous les habitants et par e-mail pour ceux qui le souhaitent.

Elle paraît 4 à 8 fois par an, en fonction de l'actualité.

Elle complète le bulletin municipal «Lou troumpetoun» qui paraît une fois par an et rend compte des diverses activités des associations Tourtouraines.



le préfet, le maire et la conseillère générale

Directeur de la publication :
Pierre Jugy.
Rédactrice:
Patricia Coste.
Comité de rédaction :
Pierre Jugy, Patricia Coste, Olivier
Revelli, Marc Lavergne.

Mairie de TOURTOUR Château Rasphélis 83690 TOURTOUR Tél.: 04 98 10 25 25 Fax.: 04 98 10 25 26 adjoint1@mairietourtour.com **Edito**

Chères Tourtouraines, Chers Tourtourains,

Ce numéro trois d'Actualité Tourtour a une tonalité particulière, car la nouvelle équipe municipale qui vous a toujours parlé en toute franchise et sans langue de bois, se propose de vous faire vivre plus en détail et en profondeur la gestion de notre village et les grands axes que nous suivrons en 2009. La responsabilité collective passionnante que vous nous avez confiée en mars 2008 nous impose une grande clarté à votre égard.

C'est pour cette raison que nous tenons à vous informer, sans aucun tabou, des résultats de l'audit financier que nous avons demandé à l'État, il y a quelques mois. Depuis notre arrivée, nous étions confrontés à beaucoup d'interrogations sur la situation financière de notre commune.

Nous avons méthodiquement ouvert tous les dossiers, en ignorant les rumeurs et les informations tronquées. Il nous a fallu souvent aller à « la pêche » aux informations fiables. C'est pour cela que mes adjoints et moi-même avons rencontré systématiquement toutes celles et tous ceux qui avaient un différent, un contentieux, des difficultés ou des projets avec la mairie.

Ce travail de « fourmis besogneuses » de l'équipe municipale commence enfin à porter ses fruits. En effet, dans le but d'améliorer le service public une nécessaire réorganisation des méthodes de travail du personnel communal et des élus a vu le jour. Comme par exemple la mise en place du service minimum les jours de grèves a l'école, les horaires d'ouvertures de la mairie etc.

Nos efforts nous ont permis de mobiliser des réseaux de compétences pour nous aiguiller dans les dédales de la gestion d'une collectivité locale et de pouvoir « taper du poing sur la table » avec ceux qui voulaient abuser de leur position contre les intérêts de la commune.

Le Préfet du Var, qui ne venait jamais dans notre beau village est déjà venu 5 fois en l'espace de 9 mois pour des réunions de travail et pour soutenir la municipalité dans ses projets que nous allons développer dans cette actualité.

Tourtour est progressivement en train de confirmer sa place dans les négociations qui ont lieu au niveau du Conseil général et de l'État, pour nos projets d'investissements comme pour ceux qui concernent le quotidien des Tourtourains.

D'ailleurs, à la veille de l'arrivée de l'intercommunalité obligatoire, d'ici à 2012, le Conseil municipal, qui n'a pas les deux pieds dans le même sabot, s'est déjà saisi sans attendre du débat prioritaire de l'avenir de notre village provençal, véritable joyau touristique du Haut Var.

Pour moi, il n'est pas question que l'intercommunalité nous fasse perdre une once de notre identité. J'attends même que cela soit exactement l'inverse qui se passe, car Tourtour doit rester Tourtour, avec son caractère et son originalité.

La nouvelle équipe municipale s'active chaque jour davantage pour que cette étape décisive pour notre village soit un véritable atout pour conserver, embellir et faire fructifier tout ce qui fait notre charme et notre attrait.

Excellente année 2009, pour vous et pour vos proches.



A Tourtour, entre 180 et 360 degré



Tourtour, un village provencal et européen



L'église par jour de grand froid



Tourtour, version jeux d'hiver 2009



Une toile chaque soir renouvellée

L'intercommunalité obligatoire dès 2012

Pour les 20 000 petites communes de la France comme la nôtre, la vie en autarcie va bientôt se terminer, car l'État comme les Conseils généraux ont décidé pour 2009 de concentrer leurs aides financières et techniques sur les structures intercommunales et sur les projets mutualisés, c'est-à-dire conduits à plusieurs communes.

L'intercommunalité qui était une démarche volontaire va devenir obligatoire pour les 36 000 communes de France dès 2012. Ce passage obligé s'inscrit dans l'actuelle réforme des institutions qui vise à éviter les doublons dans les collectivités territoriales en simplifiant les échelons et les compétences de chaque collectivité. La commune restera le pivot de la gestion quotidienne, mais de nombreux dossiers peuvent être mieux gérés dans une structure intercommunale. C'est déjà ce que nous faisons depuis des années pour les déchets ménagers, la déchetterie et le transport scolaire. Nous n'avons plus que 3 ans pour choisir la communauté d'agglomération à laquelle nous souhaitons adhérer, tout en sachant qu'il faut aussi que toutes les communes de l'intercommunalité existante donnent leur accord pour que nous soyons acceptés.

En 2012, si nous n'avons pas choisi, l'État, par l'intermédiaire du Préfet décidera autoritairement à notre place de l'affectation à une communauté.

Dès l'élection municipale, Pierre Jugy et ses adjoints ont pris de nombreux contacts avec les maires de toutes les communes avoisinantes et avec les présidents des communautés qui nous entourent. Il était impératif de nouer des relations personnelles et de confiance pour sortir Tourtour de l'isolement.

Pour le maire, il était indispensable de comprendre comment fonctionne une communauté d'agglomération, de façon à transférer les bonnes compétences pour accroître les aides financières à nos projets et négocier au mieux l'autonomie de Tourtour, dans les domaines clefs.

Tourtour doit rester Tourtour. Non seulement notre village ne perdra pas son identité, mais au contraire la renforcera grâce aux moyens dégagés par l'intercommunalité.

Ces négociations de plusieurs mois ont fait l'objet d'une information régulière et détaillée aux conseillers municipaux. C'est pourquoi un débat très ouvert a pu se tenir au dernier conseil municipal qui a conduit à un avis favorable (10 voix pour et une abstention) afin d'engager un débat de rapprochement avec la communauté d'agglomération de Draguignan (CAD).

Il existe encore de nombreuses étapes avant que Tourtour ne prenne une décision définitive, car les négociations sur les transferts de compétences seront un des éléments déterminants. Pierre Jugy et le président de la CAD, Olivier Audibert ont prévu de nouvelles rencontres en ce début d'année, avec leurs adjoints pour définir ensemble les lignes de partage des compétences.

Pour être complet dans notre tour d'horizon, voici la situation à ce jour autour de Tourtour.

Il existe à ce jour deux communautés d'agglomération capables de nous accueillir, celle de Draguignan et celle de Brignoles. Depuis longtemps une autre communauté d'agglomération tente d'apparaître autour des communes des cantons d'Aups, de Tavernes et de Salernes. Ce projet végète depuis très longtemps et n'a pas encore émergé, car certains nouveaux maires ont déjà fait connaître leur choix. C'est en particulier le cas du maire de Salernes, Nicole Fanelli qui souhaite résolument adhérer à la communauté d'agglomération de Draguignan.



Juste avant la neige... et un peu après



un village provençal plein de charme



Un village avec deux chateaux

Alerte rouge sur les finances de Tourtour

Pendant plusieurs mois, la nouvelle équipe municipale s'est plongée dans tous les dossiers urgents pour répondre aux attentes des habitants et mettre en place des projets pour redynamiser notre beau village. Cependant, sur de nombreuses réalisations ou projets en cours, nous sommes passés d'une très mauvaise surprise à l'autre à un rythme qui devenait inquiétant.

C'est pourquoi, après concertation avec la préfecture, nous avons décidé de commanditer un audit indépendant à la Trésorerie générale (ministère du Budget) afin d'avoir une analyse extérieure de la situation financière de Tourtour. Nous avions aussi besoin d'éléments de comparaison avec les autres communes du Var pour mieux comprendre notre positionnement.

Les conclusions de l'audit sont les suivantes :

- Depuis plusieurs années et jusqu'en 2008, Tourtour faisait partie de l'Observatoire des communes ayant des difficultés. La Préfecture a d'ailleurs donné, en 2004, des conseils au maire pour redresser la barre.
- Sur les 5 années de l'audit, de 2003 à 2007, et ce malgré une petite amélioration en 2006 dû essentiellement au remboursement d'un sinistre, la dégradation des finances communales est avérée, avec une aggravation de la situation en 2007.
- Suite à la dégradation du fond de roulement, la commune de Tourtour connaît des difficultés de trésorerie et a dû avoir recours à une ligne de trésorerie aggravant ainsi le poids de ses charges financières.

Le comparatif avec les autres communes du Var est un critère parmi d'autres pour connaître l'état de la situation :

	TOURTOUR	VAR
Charges de personnel	849€/habitant	416€/habitant
Subventions et participations versées	116€/habitant	46€/habitant
Achats et charges externes	540€/habitant	274€/habitant
Charges financières	92€/habitant	31€/habitant

Sur la base de ces chiffres, il n'y a pas besoin d'être un grand spécialiste pour en conclure que Tourtour vit depuis longtemps au-dessus de ses moyens.

Les charges de personnel à Tourtour sont tout simplement le double par habitant de la moyenne des communes du Var. Les subventions aux associations et les participations versées aux organismes publics sont deux fois plus élevées que dans la moyenne du département du Var. Les achats et charges externes sont deux fois plus importants que la moyenne départementale. Quant aux charges financières, c'est-à-dire les emprunts et leurs remboursements, Tourtour est trois fois plus endetté que la moyenne des communes du Var.

A l'échelle nationale, cela nous situe dans les 10% des communes de France dont la situation est fortement dégradée.

Les recommandations de l'audit pour sortir de l'impasse financière sont celles du bon sens applicable dans n'importe quel budget familial, en situation de crise :

- Limiter les dépenses de fonctionnement en approfondissant notamment l'analyse de certains postes de dépenses extrêmement coûteux comme les subventions versées, les charges de personnel et la maintenance du matériel.
- Trouver de nouvelles recettes, car celles-ci sont en diminution significative.
- Déclencher une pause dans le recours à l'emprunt sous peine de devoir réduire le fonctionnement pour payer les charges financières.

Heureusement, dès l'élection, le maire et les adjoints avaient décidé d'appliquer le principe de précaution gelant tous les postes de dépenses dans l'attente d'une connaissance détaillée du budget communal et des marges de manœuvre qui pourraient exister.



Une mairie éclairée



la bergerie, d'hier ou de demain



Un lieu de stockage couteux

La suppression de la prime de fin d'année et l'institution d'une prime au mérite

Au regard de la situation financière de la commune et notamment de la capacité financière pour boucler l'année 2008, le conseil municipal a décidé de supprimer la deuxième partie de la prime, soit 500 euros, qui était versée à tout le personnel communal. Cette décision courageuse et difficile à prendre, était devenue indispensable lorsque l'on sait qu'à Tourtour, le coût du personnel représente presque 50% des charges de la commune, ce qui est énorme. Si l'on compare avec les autres communes du Var et celles de la région PACA, la situation de Tourtour est alarmante, car les charges de personnel représentent 849 euros par habitant, soit le double du département (416 euros/hab.) et de la région avec 408 euros par habitant. Malgré cela, la municipalité précédente avait décidé, quelques mois avant les élections de mars 2008, de doubler la prime versée à chaque employé communal passant ainsi de 500 à 1000 euros/an. La nouvelle équipe a décidé de supprimer ce système coûteux et injuste. Il a été voté en Conseil Municipal l'instauration d'une prime au mérite au profit des agents et stagiaires sur des critères précis, liée aux fonctions de chaque poste et sur la base d'une évaluation annuelle du travail de chaque agent.

La bergerie, une nouvelle salle polyvalente ou un simple lieu de stockage du matériel communal.

Cette bergerie située sur le Domaine de Beauvezet avait été achetée à l'initiative de la précédente municipalité pour être rénovée et aménagée. L'objectif était de transformer ce bâtiment ancien en salle polyvalente utilisable lors de fêtes publiques ou louées pour des mariages et en locaux mises à la disposition des associations pour toutes leurs activités. Il était prévu qu'elle puisse aussi accueillir l'école de danse, et devienne un lieu de présentation des expositions culturelles à Tourtour.

La municipalité précédente avait engagé une première tranche de travaux d'un montant très élevé et avait prévu une seconde tranche de travaux pour l'année 2008 d'un montant de $439.000 \in$.

Dans un légitime souci d'économies pour ce projet qui devenait le plus important de la commune, le maire et les adjoints ont d'abord souhaité réviser les montants à investir en rencontrant tous les fournisseurs et en analysant chaque poste de dépenses. Une nouvelle évaluation a permis d'aboutir à une rénovation simplifiée pour un montant de 145 000 €. Toutefois, l'expérience professionnelle des nouveaux élus les a conduits à vérifier si les aménagements déjà financés étaient conformes aux exigences de sécurité pour les bâtiments recevant du public.

Malgré la présence d'un architecte chargé du suivi de ce dossier et impliqué dans de nombreux chantiers communaux, Pierre Jugy découvrit alors que l'étude de consolidation obligatoire n'avait pas été faite pendant les travaux.

Cette étude, qui est indispensable pour les bâtiments accueillant du public, doit être réalisée pendant le chantier par un organisme de contrôle (APAVE ou VERITAS). Ces derniers ont été contactés et ont confirmé n'avoir jamais avoir été sollicités pour la bergerie. Aujourd'hui, ils refusent toute intervention sauf à démonter ce qui a été fait, ce qui représenterait des sommes pharaoniques.

Le Conseil municipal a été informé de cette situation dramatique compte tenu des investissements déjà engagés et de l'attente des associations qui souhaitaient disposer rapidement d'un lieu pour leurs activités.

Les élus ont pris acte que les deux seuls usages possibles de ce bâtiment communal seront à nouveau d'héberger des moutons ou au pire du matériel communal.

La municipalité réfléchit à toutes les possibilités concernant le devenir de ce bâtiment qui, pour le moment, n'est utilisé que pour le stockage de divers décors d'animation. Bien sûr la municipalité se réserve le droit de saisir les tribunaux pour faire valoir son bon droit, car dans le même temps l'architecte a eu le culot de revendiquer une indem-

nité compensatrice de la part de la commune pour rupture de contrat.



Des histoires d'eau



Un maire en mission



Un adjoint en fonction



A suivre à la trace

Malgré la pluie, toujours des histoires d'eau à Tourtour

Avec les pluies exceptionnelles que nous avons connues dans les cinq derniers mois, les nappes phréatiques se sont remplies. Il faut espérer que cela suffira pour passer un été sans pénurie, car nous n'avons qu'un seul captage pour alimenter le château d'eau.

Toutefois, depuis notre arrivée, nous avons découvert que non seulement nous avions un risque de manque d'eau avec une seule source d'approvisionnement, mais qu'en plus nous risquions d'avoir des problèmes de pollution dus à la vétusté de l'actuelle installation de captage et de distribution de l'eau.

Pourtant, la municipalité avait lancé dès 2000, un schéma directeur de l'eau pour Tourtour qui avait chiffré les dépenses nécessaires pour mettre l'installation aux normes. Il fallait envisager un investissement de l'ordre d'un million sur 10 ans. Même si toutes les dépenses n'étaient sans doute pas nécessaires, la nouvelle équipe municipale constate avec inquiétude qu'aucune dépense n'a été engagée au cours des 8 années écoulées. Elle va devoir mobiliser toute son énergie pour trouver dans un premier temps des solutions temporaires avec l'équipe des agents communaux chargés de l'eau qui connaît parfaitement le réseau et ses faiblesses les plus criantes.

Après l'eau, l'assainissement passe en régie municipale

La nouvelle équipe municipale a décidé de mettre en régie municipale le service d'assainissement en raison de l'arrivée à échéance en 2008 de la délégation de service public de l'assainissement collectif confié à une société privée, la SEERC, en 1996.

Le maire et ses adjoints ont considéré qu'il fallait que la municipalité prenne le risque de gérer en direct l'assainissement collectif compte tenu du nombre d'agents municipaux susceptibles d'être affectés à cette tâche sans nuire aux autres services.

Bien sûr, la mairie se réserve le droit de revenir à la solution de l'affermage avec une société privée si d'aventure l'expérience n'était pas concluante en terme de services rendus aux tourtourains dans le cadre de la régie municipale.

D'ores et déjà, ce sont les services communaux qui interviendront sur le réseau d'assainissement pour les conversions, les installations, les raccordements et les extensions. Pour cela certains membres du personnel communal ont suivi des formations afin d'être opérationnels dans leurs nouvelles missions. En diversifiant les activités des agents techniques de la commune, vers des activités susceptibles de fournir des recettes nouvelles, la mairie cherche ainsi à répondre aux recommandations de l'audit financier de la Trésorerie générale.

Cela permettra aussi d'augmenter à moindre coût le maillage de la commune en termes d'assainissement, tout en améliorant les ressources financières de la commune si les demandes sont importantes.

Bien sur la municipalité s'engage à ce que les services facturés soient identiques à ceux pratiqués par la SEERC.

En France, de plus en plus de nouvelles équipes municipales ont affiché leur volonté de reprendre en régie municipale une partie des activités actuellement gérées par des sociétés privées dans le cadre de délégations de service public. Ces expériences sont à suivre avec intérêt afin de vérifier si le service offert et le coût facturé répondent aux attentes des habitants.



La provence que l'on aime



Un paradis pour les oiseaux



Jn animal passionnant et envahissant

Des solutions pérennes pour l'assainissement de Saint Pierre de Tourtour

La municipalité a de fréquents contacts avec les responsables du syndicat des co-propriétaires de Saint Pierre de Tourtour et en particulier avec son nouveau Président Monsieur Loeuille. Le sujet numéro un des échanges est de tenter de trouver des solutions pérennes à l'épineux et coûteux problème de l'assainissement du hameau. L'application prochaine des nouvelles normes environnementales va conduire à des dépenses considérables pour chaque propriétaire, compte tenu de la configuration du site, avec le risque de ne pas être certain d'être en conformité avec la nouvelle réglementation.

Actuellement, se déroule l'étude de la SAEGE, société privée choisie par la municipalité il y a 3 ans, qui est susceptible de recommander des alternatives individuelles qui seront limitées et qui risquent d'être considérées comme insuffisantes en termes de lutte contre la pollution.

C'est pour cette raison que la municipalité a voté il y a deux mois une enveloppe budgétaire destinée à faire réaliser dans les meilleurs délais d'une étude technico financière pour l'assainissement du hameau de Saint Pierre de Tourtour. Cette étude doit éclairer la municipalité et le syndicat des co-propriétaires sur les solutions pérennes qui sont envisageables. Le maire a souhaité aller vite et l'étude est attendue pour la fin février 2009. La société qui réalise l'étude connaît bien la configuration du hameau. C'est pourquoi la municipalité attend des propositions concrètes concernant l'alternative entre le tout-à-l'égout ou une station d'épuration spécifique à Saint Pierre.

Pour renforcer les liens avec le hameau, Emmanuelle Paille conseillère municipale à Tourtour depuis mars 2008 vient d'être élue au conseil d'administration du syndicat des co-propriétaires de Saint Pierre de Tourtour. Bien sûr elle est chargée des relations entre le hameau et le conseil municipal.

Énergies renouvelables, oui, mais pas n'importe quoi sous prétexte d'écologie

Autour de ce débat de société qui est source de polémiques, Pierre Jugy a rappelé que pour sa part il était totalement favorable au développement des énergies renouvelables dans le Haut Var. Cependant, il faut un cadre et des conditions bien précises, car il ne s'agit pas de faire n'importe quoi sous prétexte d'écologie.

Pour le maire de Toutour les éoliennes n'ont pas leur place dans notre région et il a confirmé qu'il se battrait aux côtés des élus qui n'en veulent pas, notamment dans les communes du Haut Var.

Il est par contre très favorable au développement du photovoltaïque à condition que les lieux d'implantations soient parfaitement choisis de façon à ne pas nuire au paysage notamment dans les zones touristiques. Il souhaite que Tourtour s'engage sur cette voie, pour les particuliers comme pour la municipalité, en raison de notre taux d'ensoleillement qui justifie de tels investissements.

C'est dans ce contexte qu'il a souhaité que l'on donne suite aux sollicitations des entreprises spécialisées avec des discussions très fermes sur l'intégration à l'environnement et sur les ressources financières affectées.



Un gibier de rêve



Une place piétonnière pendan deux mois dès 2009



Un visiteur furtif

Un projet de ferme « photovoltaïque » sur la commune ?

A chaque Conseil municipal, le maire a informé le Conseil des sollicitations régulières des entreprises chargées de l'installation de fermes photovoltaïques dans la région en raison du fort taux d'ensoleillement. Lors du dernier Conseil, Pierre Jugy a souhaité que le Conseil municipal aille plus loin en débattant sans tabous et en donnant son avis sur le principe de l'installation d'une ferme de type voltaïque sur la commune. La société HYSEO qui est spécialisée dans ce type de construction réalise toutes les démarches administratives, effectue les travaux et prend en charge l'intégralité de l'investissement.

Sans préjuger du lieu d'implantation qui peut être sur un terrain communal ou sur une propriété privée, le conseil municipal a émis un avis favorable à l'unanimité.

La concertation avec les commerçants

Dans la droite ligne des engagements pris au cours de la campagne électorale, Pierre Jugy a animé la première réunion des commerçants où presque tous ont répondu présents. Après une première consultation individuelle conduite par le maire avant l'été pour mettre le cœur et la place du village en zone piétonne, les commerçants ont apprécié d'être réunis et de pouvoir dialoguer avec l'équipe municipale.

La mise en place de la zone piétonne a été plébiscitée. Même ceux qui étaient les plus critiques, ont reconnu que cette initiative était véritablement formidable pour le village comme pour les touristes. Bien sûr cela implique que l'on tienne compte des contraintes que nous imposons à certains habitants du village avec des aménagements appropriés.

Fort de cette expérience réussie, la municipalité a décidé que le cœur et la place du village seraient en zone piétonne du 1er juillet au 31 août pour l'année 2009.

Le plan de circulation doit être revu, et les parkings et la signalisation seront améliorés.

La prochaine réunion des commerçants et de la municipalité, destinée à faire le point sur toutes ces modifications, aura lieu en février 2009.

Bien sûr nous sommes ouverts à tous les conseils et recommandations qui pourraient améliorer la qualité de l'accueil des touristes et de nos familles dans le village.

Le musée des fossiles

Ce musée qui connaît un succès grandissant avec plus de 8000 entrées en 2008 était jusqu'à ce jour d'accès gratuit. Le Conseil municipal a décidé qu'un droit d'entrée de 1 euro par famille serait demandé pour la saison à venir. L'objectif de cette modeste contribution sera de permettre un meilleur fonctionnement du musée et une mise en valeur d'une partie importante des collections qui ne sont toujours pas exposées par manque de moyens et de place. La commune recrutera deux employés temporaires qui sont par ailleurs des étudiants passionnés afin d'assurer l'accueil du public pendant la période estivale.



De la neige et un ciel de rêve



Jes vœux et un buffet dehors le 11 janvier



Jne belle brochette de maires, fidèles à la nouvelle équipe municipale

La cantine scolaire, agrandie et remise aux normes!

La nouvelle équipe municipale avait comme souci de réaliser au plus vite l'extension qui avait été programmée par l'ancienne municipalité. Toutefois, le maire a souhaité modifier le permis de construire de façon à mieux tenir compte de l'évolution démographique, en prenant une marge suffisante pour accueillir d'autres enfants. La mise aux normes était impérative après un premier procès verbal de la DDAS en 2004 qui n'avait pas été suivi d'effet. Ces modifications permettent aujourd'hui de passer de deux services à un seul pour les 50 enfants qui mangent à la cantine scolaire.

Une classe de neige pour les enfants de Tourtour!

Pierre Jugy a toujours considéré que les enfants devaient être l'une des grandes priorités de la municipalité. C'est pourquoi, il a proposé au conseil municipal que, pour la première fois à Tourtour, les enfants puissent bénéficier d'une classe de neige. La mairie et le Conseil général, par l'intermédiaire de Madame Josette Pons, Députée du Var et Vice Présidente du Conseil Général, apportent leur contribution financière afin que le coût du séjour soit le plus raisonnable possible pour les familles. Pour réduire encore les coûts de participations des familles, les bénéfices de la tombola organisée par les diablotins et la mairie à l'occasion du Noël des enfants seront affectés à cette classe de neige.

Des vœux dynamiques, en présence de nombreux maires, du préfet et du sous-préfet.

Pour la première fois à Tourtour, la cérémonie des vœux de la municipalité de Tourtour organisée le 11 janvier 2009 a été l'occasion de rassembler, autour d'un verre de l'amitié, la grande majorité des maires de communes environnantes, en présence du Préfet et du sous-préfet qui deviennent des habitués de notre village dans le ciel.

Un concours bien mérité

Notre Secrétaire de mairie, Dominique Candelé avait envie de passer à l'échelon supérieur comme rédacteur territorial, tout en souhaitant fermement rester à la mairie de Tourtour au service de la nouvelle équipe municipale. Pour cela elle a passé, en septembre et décembre dernier, le concours national de « rédacteur territorial » ou plus de 800 candidats désiraient plus que tout gagner ce challenge. Seulement trois candidats ont été reçus à ce concours dont Dominique Candelé. L'équipe municipale salue cette excellente performance.